



GUIDE DE L'ADHÉRENT

*Accélérateur de développement
et de collaborations*

BIENVENUE AU DAMIER

LE DAMIER, C'EST QUOI ?

Créée en 2011, LE DAMIER est une grappe d'entreprises représentant les industries musicales et audiovisuelles, labellisée Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE)*.

Rassemblant une cinquantaine d'adhérents autour d'une synergie et d'une dynamique commune, ses missions sont de promouvoir, fédérer et développer la compétitivité des acteurs des filières Musique et Image.

L'objectif est de favoriser le développement des entreprises adhérentes et des filières musique & image par la construction de nouveaux modèles économiques et collaboratifs vertueux et innovants, basés sur la complémentarité et la mutualisation.

Les actions développées par LE DAMIER s'organisent autour de 5 grands axes :

- **Créer des espaces de collaboration**
- **Favoriser le développement commercial**
- **Offrir des services performants et innovants**
- **Développer la visibilité des filières**
- **Engager une démarche prospective**

POURQUOI ADHÉRER ?

SUIVEZ LE GUIDE ...

** Les pôles territoriaux de coopération économique sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable.*

Article 9 de la loi relative à l'Économie Sociale et Solidaire, juillet 2014



COLLABORER

La notion de collaboration est le cœur du projet du DAMIER qui se veut un outil collectif au service du développement de ses membres et des filières professionnelles représentées. L'objectif est de permettre à ses compétences de se rencontrer, de se croiser pour tisser ensemble de nouveaux partenariats économiques et de nouveaux projets collaboratifs innovants.



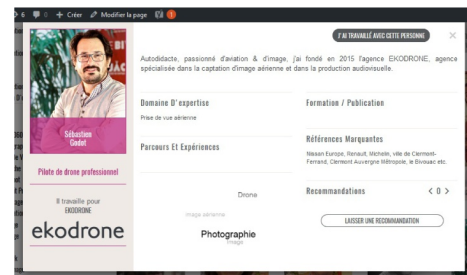
Venez partager ! ◆ TEMPS DE RENCONTRE

Petits déjeuners, moments conviviaux, apéro-projets. ...
LE DAMIER organise des temps de rencontre toute l'année.



Cherchez des talents ! ◆ PLATEFORME DES COMPÉTENCES

Cet outil met en lumière les profils, parcours et compétences de vos entreprises. C'est un moteur de recherche simple et complet dans lequel vous pouvez cibler les personnes adéquate avec qui collaborer.



Faites-vous accompagner ! ◆ PROJETS COLLABORATIFS

Un projet collaboratif est porté par au moins 2 adhérents. Il donne lieu à l'émergence d'un nouveau produit, d'un nouveau service, d'une nouvelle société.

Un projet collaboratif tend à devenir autonome une fois l'accompagnement du DAMIER arrivé à échéance : il présente une viabilité économique et les adhérents porteurs sont en capacité de le gérer à terme.

TARIFS: de 30 à 35€HT de l'heure en fonction de la durée d'accompagnement

- INGÉNIERIE DE PROJET •
- MOBILISATION D'EXPERTS •
- RECHERCHE DE PARTENAIRES •
- RECHERCHE DE FINANCEMENTS •
- COORDINATION DE PROJET •
- ANIMATION DE RÉUNIONS •
- SOUTIEN À LA FORMALISATION •
- PROMOTION, COMMUNICATION •
- APPUI À LA COMMERCIALISATION •
- ETC. SELON LES BESOINS •

◆ MISE EN RESEAU

LE DAMIER s'est donné pour mission de contribuer à la mise en réseau de ses membres (entre eux ou avec des partenaires externes) à l'échelon régional et par l'interconnexion avec les acteurs culturels, économiques et politiques nationaux et internationaux.

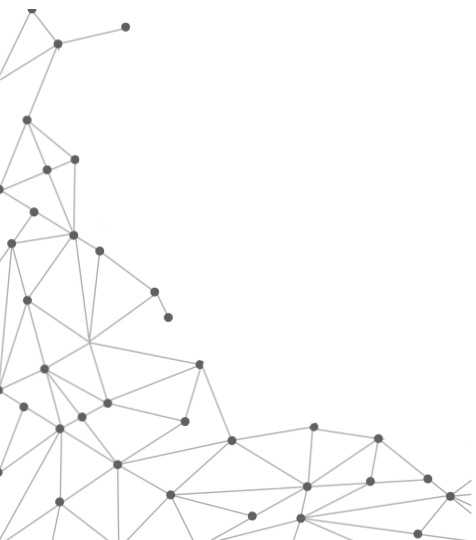
En 2017, LE DAMIER et ses adhérents rencontraient **Imaginove** (Pôle de compétitivité des contenus et usages numériques) et **Grand Bureau** (Réseau Auvergne Rhône Alpes des musiques actuelles) et leurs adhérents respectifs.

En 2018, ce sera **Digital League** le cluster des entreprises du numérique en Auvergne-Rhône-Alpes.


CONTENTS CLUSTER IN RHÔNE-ALPES

In Extenso

**DIGITAL.
LEAGUE**





TROUVER DE NOUVEAUX MARCHÉS

Les marchés que souhaite développer LE DAMIER présentent une certaine envergure (eu égard à la capacité financière notamment) et requièrent la collaboration de plusieurs adhérents qui se réunissent pour porter une réponse collective. Se positionnant comme l'interface entre le client et les adhérents, LE DAMIER assure la coordination du dossier à remettre au client.

LE DAMIER souhaite développer des marchés pour ses adhérents et non pas se mettre en situation de concurrence avec ces derniers. Une réponse collaborative est envisagée lorsque la chaîne de compétences nécessaire à la réponse est telle qu'un adhérent ne peut être le seul porteur du projet.

Déplacez-vous !

◆ SALONS PROFESSIONNELS

LE DAMIER se déplace sur des salons correspondant à des marchés cibles. Il favorise également le déplacement de ses adhérents sur les salons en tant que visiteur ou comme exposant dès lors que le déplacement est collectif.

LE DAMIER prend en charge le coût des accréditations et refacture 50% du montant à chaque adhérent (dans la limite de 300€).

Aussi, la moitié du coût d'un stand peut-être pris en charge en cas de déplacement collectif.



Gagnez des marchés !

◆ PROSPECTION COLLECTIVE

Contrats de gré à gré, commandes publiques ou appels d'offres, le cluster se positionne comme une interface commerciale entre ses adhérents et des clients potentiels.

LE DAMIER prospecte, recherche les compétences parmi ses adhérents, collecte les informations, coordonne la réponse collective et assure le suivi du marché.

TARIFS : de 30 à 35€HT de l'heure en fonction du temps de coordination

Pour en savoir plus : demandez le Guide pratique et méthodologique des marchés collectifs et des projets collaboratifs



TROUVER DE NOUVEAUX MARCHÉS

Rencontrez des apporteurs d'affaires !

◆ DAMIER CONNECT

En 2017, LE DAMIER initiait un nouveau type de rencontres, orientées marché: DAMIER CONNECT. Il s'agit d'un évènement de networking qui propose aux adhérents d'élargir leur réseau via des rencontres sous forme de speed-meeting avec des clients potentiels souvent à la recherche de compétences innovantes, créatives et de proximité.

Dès 2018, deux rencontres DAMIER CONNECT par an seront organisées (au printemps et à l'automne).

LE DAMIER CONNECT

COMMUNICATION
ÉVÉNEMENTIEL
VIDÉO
TECHNOLOGIES INNOVANTES
MUSIQUE...

RENCONTRES BUSINESS
POUR VOS PROJETS,
VEZ RENCONTRER
DES COMPÉTENCES
CRÉATIVES

9H - 13H
VEN. 22 SEPT
CLERMONT-FERRAND
EPICENTRE FACTORY

RENCONTRES **SPEED-MEETING**
DANS LE CADRE DE LA BELLE
SEMAINE D'EPICENTRE,
ESPACE DE COWORKING

WWW.LEDAMIER-AUVERGNE.COM

◆ SERVICE JURIDIQUE MUTUALISÉ



LE DAMIER et le cabinet FIDAL sont partenaires pour permettre aux adhérents d'avoir accès à un [service juridique à faible coût](#).

Les adhérents contactent l'équipe de juristes de FIDAL pour des questions relatives au droit de la propriété intellectuelle ; droit des contrats ; droit fiscal ; droit social ; droit des structures (sociétés et associations...).

LE DAMIER prend en charge le coût de la consultation et refacture 50% à l'adhérent.

◆ CONSEIL EN EXPERTISE COMPTABLE



LE DAMIER est partenaire du cabinet In Extenso qui intervient en mécénat de compétences à hauteur de 50h maximum par an.

Les adhérents bénéficient d'un [accompagnement gratuit par Sébastien Desitter](#) (expert-comptable, commissaire aux comptes, associé In Extenso Rhône Alpes), pour toutes les questions liées à la comptabilité, l'ingénierie et l'analyse financière, la fiscalité...

◆ SERVICE INFO-CONSEIL



LE DAMIER propose un nouveau service à ses adhérents en partenariat avec Alter Ergos (paie, administration, management, conseil en gestion des affaires).

Ce service, [cofinancé à 50% par LE DAMIER](#), permet aux adhérents de répondre à plusieurs types de questions:

-Comment organiser la gouvernance de ma structure démocratiquement mais sans perdre tout pouvoir?

-Mon activité est-elle considérée comme lucrative? Qu'est ce qu'une gestion désintéressée? Ai-je intérêt à demander un rescrit fiscal?

-Un partenaire veut me verser une subvention pour une prestation, comment est-ce possible?

-Je ne sais pas quelle forme juridique adopter pour mes activités.

-Je voudrais bénéficier de mécénat mais je ne sais pas si j'ai le droit.

-Nous développons de nouveaux services dans un domaine différent: faut-il que je crée une nouvelle structure ?

-etc...

◆ EMPLOIS MUTUALISÉS



LE DAMIER est à l'initiative de la création du groupement d'employeurs MUTIC qui mutualise un poste d'attachée d'administration ainsi qu'un poste de chargée de communication.

◆ FORMATIONS PROFESSIONNELLES

LE DAMIER est enregistré en tant qu'organisme de formation professionnelle et veille à proposer des programmes de formation répondant aux problématiques rencontrées par ses adhérents.

A ce titre les adhérents peuvent se faire prendre en charge le coût des formations par leur OPCA.

L'équipe reste à l'écoute de vos besoins en formation professionnelle.



LE DAMIER FORMATION
WWW.LEDAMIER-AUVERGNE.COM

PRISE DE PAROLE EN PUBLIC
Animé par
Laëtitia CHAUCESSE et Sébastien SAINT-MARTIN

7 ET 19 DECEMBRE

EPICENTRE FACTORY
Rue Saint-Dominique
Clermont-Ferrand

Vous êtes amené à présenter vos activités en public ? Vous avez besoin de monter en compétences pour convaincre des partenaires potentiels ou des financeurs ? Vous ne savez pas toujours comment construire votre message et l'adapter au contexte et à votre cible ?

Cette formation est faite pour vous !

◆ ATELIERS & RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Le programme « Les Clés pour réussir » est constitué de mini-conférences trimestrielles dont l'objectif est de fournir des outils clés en main aux adhérents. Ces ateliers ont une durée maximale d'une demi-journée et apportent des outils concrets pour une meilleure performance de l'entreprise.

Des rencontres professionnelles sont organisées en fonction des opportunités et des partenariats engagés.



LE DAMIER
PRÉSENTE

LES CLÉS POUR RÉUSSIR #8
CYCLE "MANAGER DES ÉQUIPES, GÉRER LE COLLECTIF : DES RESSOURCES POUR L'ACTION"

**START-UP, ORGANISATIONS CULTURELLES :
MANAGER ?**

**7 septembre - 10h /12h
à l'ESC Clermont**
(4 Boulevard Trudaine, Clermont-Fd)

En partenariat avec **ESC CLERMONT**

Cet atelier abordera la définition du management et proposera des méthodes pour l'optimiser au sein d'une organisation.

Intervenant : **Marc Lecoutre**, Enseignant chercheur en organisations et management, Directeur délégué à la Recherche, Groupe ESC Clermont

Tarif : gratuit pour les adhérents du DAMIER // 20€ HT (24€ TTC) pour les participants extérieurs - inscription obligatoire : contact@ledamier-auvergne.com

◆ COMMUNICATION & RÉSEAUX SOCIAUX



Le site internet du DAMIER est un véritable outil afin de **mettre en valeur les entreprises adhérentes auprès de partenaires potentiels** lors de nos différents rendez-vous (rencontres professionnelles et groupes de travail divers, rdv avec des entreprises, des prospects, des institutions ou autres clusters, etc.)

La page Facebook est également un bon moyen de relayer largement les actualités des adhérents du cluster.

Le catalogue des adhérents met en valeur **la diversité des membres du cluster et de leurs compétences.**

Depuis le début de l'année 2018, LE DAMIER **est adhérents du "Club de la Presse Auvergne"**. Cette adhésion lui donne accès à un fichier de 300 contacts de journalistes et communicants de la région. Vous avez une actu? Un projet sur lequel vous souhaitez communiquer? Nous transférons vos infos...



◆ RÉSEAUX ET INSTANCES DE DÉCISION

LE DAMIER travaille régulièrement en **partenariat avec les Établissements d'enseignement supérieur** du territoire. Ces échanges permettent à la fois aux enseignants et chercheurs de proposer LE DAMIER comme terrain de recherche et/ou d'expérimentation et au DAMIER de bénéficier d'un apport en compétences d'étudiants ou d'équipes de recherche.

Également, LE DAMIER **répond régulièrement aux sollicitations qui lui sont faites pour représenter sa filière** dans diverses instances, groupes de travail, rendez-vous professionnels, réseaux etc...



◆ ÉVÈNEMENTS COLLECTIFS

Chaque année, LE DAMIER organise la projection « Le Court d'Ici » dans le cadre du Marché du Film du Festival International du court métrage de Clermont-Ferrand. D'une durée d'environ 100 minutes, il vise à mettre en lumière la production locale de court-métrages et à valoriser la diversité des formes et des esthétiques existantes sur le territoire.

En 2018, la projection "Le Court D'Ici" aura lieu hors festival (pour éviter d'être perdue dans la multitude de projections proposée sur cette période) à la Jetée, en présence de l'ensemble de nos partenaires (institutionnels, clients, médias...).

Le MIMA (Marché de l'Image et de la Musique en Auvergne) est un projet collectif porté par le DAMIER, créé à l'initiative de plusieurs de ses adhérents.

L'objectif est de créer un espace d'échanges professionnels et de présentation des productions musicales et audiovisuelles des adhérents, à destination des diffuseurs (lieux, festivals, médiathèques, entreprises, collectivités, offices de tourisme...).



VOS PROPOSITIONS D'ÉVÈNEMENTS COLLECTIFS SONT LES BIENVENUES !

◆ PRODUCTION DE DONNÉES

LE DAMIER mène une observation régulière de ses membres afin de collecter les chiffres clés des entreprises adhérentes et de donner un aperçu objectif de ce que représente la filière sur son territoire.

EXPÉRIMENTATION & PROSPECTIVE

Les sujets de recherche abordés portent autant sur les nouveaux modes de création, production, diffusion de la musique et de l'image (spectacle live ou production enregistrée) que sur des aspects d'innovation sociale et solidaire (nouveaux modes de gouvernance, évolution des métiers, innovation vers le public empêché...).

Il s'agit d'anticiper les mutations de nos champs d'activités afin d'apporter des clés de développement aux membres du DAMIER.

◆ GROUPE DE RECHERCHE

L'objectif est de constituer un « THINK TANK », un dispositif de réflexion rassemblant les acteurs impliqués dans la recherche et l'innovation : artistes, producteurs, créatifs, chercheurs, étudiants, financeurs, techniciens, développeurs, etc.

L'objectif est de faire travailler ensemble des secteurs qui ne sont pas amenés à se croiser par ailleurs et de coordonner des réflexions prospectives sur nos pratiques.



◆ INCARNER LE PROJET DU DAMIER DANS UN LIEU D'INNOVATION: VERS UN POLE MUSIQUE & IMAGE

Les entreprises membres du DAMIER ont fait remonter divers besoins:

- en bureaux, espaces de travail et matériels mutualisés, mais aussi en espaces d'expérimentation et de démonstration,
- de rapprochements physique des entreprises et compétences pour développer davantage les collaborations,
- de gagner en visibilité par le biais d'un lieu identitaire pour la filière Musique & Image.

La volonté du DAMIER est aujourd'hui d'incarner son projet et son écosystème dans un lieu d'innovation qui matérialiserait et concentrerait son offre de services (formation, projets collaboratifs, rencontres, mutualisation...).

LE DAMIER et Clermont Auvergne Métropole ont commencé à travailler conjointement sur ce projet. Ce travail sera poursuivi au fil de l'année 2018: étude de faisabilité, précision du modèle économique...

◆ WEEK-END CRÉATIF CULTURE EXPERIENCE DAYS

Premier projet porté par le pôle Recherche & Développement du DAMIER, un week-end créatif (Culture Experience days labellisé par l'ADAMI) se déroulera les 27/28/29 avril 2018 au pôle de création musicale Imago (Cébazat) et au Tremplin (Beaumont).

L'objectif de cet événement est de favoriser la rencontre et la mise en œuvre de collaborations nouvelles, afin de promouvoir le lien entre création artistique et innovation technologique.

Des groupes de travail constitués de profils complémentaires (artiste-musicien, technicien lumière/son/vidéo, maker, développeur, scénographe, designer...) travailleront pendant 3 journées à la conception de prototypes concrets en réponse à une thématique donnée: "Nouvelles expériences musicales et sonores: du public à la scène". A l'issue des trois journées, les prototypes seront présentés publiquement.



27/28/29
AVRIL 2018

Pôle de création musicale Imago (Cébazat)
Tremplin (Beaumont)



Nathalie Miel

Directrice
nathalie@ledamier.fr
07 61 90 50 91



Michel Calvairac

Chargé de développement économique
michel@ledamier.fr
06 60 08 35 51

- ✚ Concevoir et mettre en œuvre la stratégie de développement du cluster
- ✚ Organiser les échanges entre adhérents pour faire émerger des projets collaboratifs innovants
- ✚ Accompagner les adhérents dans le développement de ces projets
- ✚ Représenter le réseau auprès des partenaires institutionnels
- ✚ Représenter LE DAMIER dans les réseaux nationaux et internationaux et mettre en place des partenariats opérationnels
- ✚ Animer et coordonner le réseau et ses différents groupes de travail
- ✚ Mettre en place une offre de services correspondant aux besoins des adhérents

- ✚ Prospecter, orienter et coordonner les compétences des structures du cluster
- ✚ Déterminer les marchés porteurs pour accroître les projets collaboratifs du réseau
- ✚ Effectuer une veille sur les appels à projets et appels d'offres ciblés, sur les nouveaux dispositifs
- ✚ Répondre aux appels pouvant faire intervenir plusieurs adhérents du DAMIER
- ✚ Prospecter des marchés gré à gré
- ✚ Développer des partenariats, recherche de partenaires privés et de mécénat
- ✚ Contribuer à la mise en place et au suivi d'une offre de services correspondant aux besoins des adhérents



**UNE QUESTION ?
CONTACTEZ-NOUS**

Les membres du DAMIER sont répartis en 5 collèges représentant l'ensemble des métiers "Musique & Image".

Collège 1

Musique

Collège 2

Image

Collège 3

Prestataires et activités support

Collège 4

Enseignement supérieur et Recherche

Collège 5

Collectivités et institutions, Agences régionales,
Chambres consulaires.

Cette filière représente une chaîne de compétences complètes :

Production de spectacles et événements culturels : programmation artistique, administration, coordination technique et régie générale, communication...

Prestations techniques et location de matériel : audiovisuel, sonorisation, éclairage...

Production audiovisuelle : film de création, film institutionnel, captation, post-production, composition de musique originale, édition musicale

Prestations d'ingénierie : études et diagnostics, ingénierie de projets culturels et de coopération, innovation sociale...

Formations : dans les domaines de la musique, de l'audiovisuel et l'image, de l'entrepreneuriat culturel...

Produits culturels : conception et commercialisation de produits culturels innovants.



Le Conseil d'Administration, élu pour trois ans, prend les décisions stratégiques.

Conseil d'administration :

Stéphane Souillat, Sauve qui peut le court métrage (collège 2)

Romain Carrier, Biscuit Production (collège 2)

Olivier Perrot, Kanti, (collège 3)

Caroline Lardy, Université Clermont Auvergne (collège 4)

Marc Lecoutre, Groupe Esc Clermont (collège 4)

David De Abreu, Amta (collège 5)

Le Bureau est composé de quatre représentant(e)s élu(e)s par le Conseil d'administration.

Bureau :

Sylvain Godard, président ; Comme une image (collège 2)

Emmanuelle Perrone, vice-présidente ; Épicentre (collège 3)

Thomas Schauer, trésorier ; Flower Coast (collège 1)

David Cabal, secrétaire ; Agence Kube (collège 3)

La demande d'adhésion se fait par mail auprès de Nathalie Miel : nathalie@ledamier.fr ou en ligne sur le site du Damier.

Les demandes sont examinées et validées par le Conseil d'Administration.

Le montant de la cotisation varie en fonction du chiffre d'affaires.

TARIFS HT		
Cotisation Tranche 1	Chiffre d'affaires < 20K€	220€
Cotisation Tranche 2	de 20K€ à 60K€	270€
Cotisation Tranche 3	de 60K€ à 250K€	310€
Cotisation Tranche 4	au delà de 250K€	350€



◆ DONNÉES ADMINISTRATIVES

Statut juridique : Association loi 1901

N° Siret : 532 080 793 00021

Code APE : 9499 Z

Date de création : février 2011

LE DAMIER REÇOIT LE SOUTIEN DE :





**LE DAMIER, Grappe et Réseaux Musique
Média Image**

**c/o Epicentre Factory,
5 rue Saint-Dominique 63000 Clermont-
Ferrand**

www.ledamier.fr

www.facebook.com/LeDamierAuvergne